

N/REF : 15/09/2026 9H20 C:265341 I:37212

MME DONDEY PASCALE

V/Appel du Mardi 15/09/2026 a 9H20

**50 CHEMIN DE GAIA
38420 MURIANNETTE**

IMMEUBLE : 50 CHEMIN GAIA
450 CHEMIN DE GAIA
38420 MURIANNETTE

St Martin-H, le 29 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 GAIA MURIANNETTE
MME DONDEY 06 31 45 47 16

MOTIF : INTERVENIR POUR PROBLEME DE FLOTTEUR SUR POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 18/09/2026 A 15H15:
CONTACT SUR PLACE ABSENT ET INJOIGNABLE MALGRÉ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS
CONTROLE DES FLOTTEURS ET DU POSTE DE RELEVAGE
PREVOIR REMPLACEMENT DE L'ARMOIRE ELECTRIQUE OU MISE EN PLACE D'UNE
POMPE EQUIPEE D'UN FLOTTEUR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Controle electromecanique		1	75,00	75,00

TOTAL H.T.	75,00
T.V.A. a 10,00%	7,50
TOTAL T.T.C.En EURO	82,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN